



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie et finances : personnel

Question écrite n° 65140

Texte de la question

Suite à l'initiative qui a été prise par le Gouvernement d'offrir à titre gracieux à chacun des agents du ministère de l'économie et des finances une médaille, frappée par la Direction des monnaies et des médailles, pour la commémoration du bicentenaire de la République, Mme Marie-France Stirbois se permet de faire part de son étonnement à M le ministre de l'économie et des finances, En effet, une telle mesure n'était peut-être pas absolument indispensable en un temps où notre pays recense un nombre croissant de Français qui rencontrent de nombreuses difficultés pour équilibrer leur budget. Les agents du ministère auraient sans doute préféré que leur situation matérielle et morale soit véritablement améliorée. Considérant que les Français ont droit à connaître toute la vérité sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître le nombre de médailles qui ont été fabriquées, le nombre d'agents ayant reçu ces médailles, le nombre de médailles n'ayant pas été distribuées, les sociétés qui ont participé au projet, la procédure qui a été suivie pour leur attribuer le marché, et enfin le coût total et détaillé de l'ensemble de l'opération.

Texte de la réponse

Reponse. - Désireux de commémorer le bicentenaire de l'instauration de la République, le Gouvernement a décidé d'organiser diverses manifestations officielles. Dans ce cadre, le ministère de l'économie et des finances et le ministre du budget ont souhaité associer les agents de leurs ministères à cette commémoration, reconnaissant ainsi le travail de chacun pour la défense des valeurs républicaines. Une médaille reproduisant le sceau de la Première République a effectivement été offerte à tous les agents des administrations économiques et financières. Cette médaille a été frappée par la direction des monnaies et médailles à 190 000 exemplaires, dans le cadre habituel de ses activités, avec le personnel et les moyens techniques dont elle dispose. L'Imprimerie nationale a procédé à l'impression des lettres accompagnant la médaille. Le coût global de l'opération commémorative pour l'Etat s'élève à 2 433 000 francs.

Données clés

Auteur : [Mme Stirbois Marie-France](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65140

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5494